

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 7 DÉCEMBRE 2017

2017/77 - POUR LE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC - LA S.N.C.F ET LA POSTE

Au mois de septembre la direction de La Poste nous annonçait la fermeture de son bureau au Bourg et proposait une nouvelle organisation de ses services à Lomme permettant de maintenir un minimum de service à la population. Ainsi, la Poste disait souhaiter améliorer l'accessibilité à ses services par une meilleure amplitude horaire et un meilleur emplacement en créant une « Poste relais » en partenariat avec Carrefour City Lomme Bourg, une seconde dans le secteur des Rives de la Haute Deûle au Marais et en rénovant le bureau de Poste de l'avenue de la République.

Lors du dernier Conseil Communal du 5 octobre, les élus, à l'unanimité, prenait acte avec regret de cette décision prise par la Poste.

Cette fermeture a légitimement mécontenté les usagers dont de nombreux Lommois.

A noter qu'un second bureau de Poste situé sur l'avenue de Dunkerque est menacé et a fait l'objet d'une pétition de plus de 550 signatures à ce jour.

Dernièrement, nous apprenons par voie de presse et par des organisations syndicales que la S.N.C.F envisage la fermeture de la boutique S.N.C.F, située rue de la Gare, sans qu'aucune information officielle n'ait été transmise à la Municipalité. Ce manque de concertation et d'information est inadmissible.

Le service public est menacé à Lomme et nous ne souhaitons pas voir disparaître ces services de proximité chers aux lommoises et aux lommois.

Après l'abandon de la permanence de la CPAM, la fermeture du bureau de poste de Lomme-Bourg puis l'éventuelle fermeture de la boutique SNCF, il est fait des choix qui affaiblissent le service rendu aux publics, notamment en termes de proximité et nous le déplorons fortement.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **S'OPPOSER** à la fermeture des services publics dans notre commune

ADOPTE A L'UNANIMITE,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme